Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 96 (1945)

Heft: 7-8

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE

Confédération

La médaille Kasthofer a été décernée à Monsieur W. Deck, inspecteur forestier à Lenzbourg. Ainsi que nous l'avons annoncé dans le dernier cahier du « Journal », la Fondation Pro Silva Helvetica, créée par l'inspecteur forestier W. Ammon, a émis une médaille Kasthofer, en argent, qu'il est prévu de décerner à ceux qui ont rendu des services particulièrement remarquables dans une activité forestière publique. L'attribution de la première de ces médailles a eu lieu le 26 juin dernier, en faveur de Monsieur Walter Deck qui, depuis 31 ans, gère les forêts de la ville de Lenzbourg. La cérémonie a eu lieu à l'Utliberg-kulm, à l'issue d'un repas auquel assistaient trois professeurs de l'Ecole forestière et leurs épouses, puis Madame Deck et deux professeurs retraités.

Monsieur le professeur *Ch. Gonet*, doyen de l'Ecole forestière, qui préside le comité de la Fondation, adressa de chaudes paroles de félicitation à Monsieur Deck qui, grâce à un labeur incessant et une admirable compréhension du traitement forestier, a su faire progresser les forêts de Lenzbourg de manière à en faire de vrais modèles à tous égards. Messieurs les professeurs *Knuchel* et *Leibundgut* ont, de façon fort instructive, complété ces indications et relevé les mérites exceptionnels de Monsieur Deck.

Ceux qui ont assisté à cette première distribution de la médaille Kasthofer en garderont un vivant souvenir. H.B.

Extrait du rapport de gestion pour 1944 de l'Inspection fédérale des forêts

Personnel. Les dépenses faites par les cantons, communes et autres collectivités pour la rémunération du personnel forestier, ainsi que pour les versements aux caisses de retraite, en tant qu'elles sont l'objet de subventions fédérales, ont été de 6.551.074 fr. (5.562.960 fr. en 1943). La forte augmentation de la somme donnant droit aux subsides provient de ce que l'on a, pour la première fois, porté en compte les allocations de renchérissement. La Confédération a accordé pour tous ces frais des subventions se montant en moyenne à 13,74 %, soit à 900.000 fr.

Voici quelle a été la répartition de ces subventions entre les différentes classes du personnel forestier :

1. Personnel supérieur	Nombre des fonctionnaires	Traitements et versements aux caisses de retraite	Subven- tion de la Confédé- ration Fr.
		Fr.	
a) des cantons	177 (+ 18*)	1.931.922	421.818
b) des communes et collectivités	62	595.561	60.585
2. Personnel subalterne	1584	4.023.591	417.597
Total	1823 (+ 18*)	6.551,074	900.000
(1943)	1818 (+ 22*)	5.562.960	800.000

Examens forestiers. 16 ingénieurs forestiers (10 en 1943) sont entrés en stage, après avoir subi avec succès l'examen à la fin de leurs études à l'E. P. F. 8 candidats, ayant satisfait aux conditions de l'examen pratique, ont obtenu le certificat d'éligibilité usuel.

Cours forestiers. Trois cours intercantonaux ont été organisés pour la formation du personnel forestier subalterne et subventionnés par la Confédération, dont un pour la Suisse romande. La seconde partie de ce dernier a eu lieu au printemps à Bex (Vaud) et fut suivie par 24 participants inscrits par les cantons de Vaud (15), du Valais (4), de Genève (2), de Berne (2) et par la Confédération (1).

Défrichements. Les surfaces forestières mises à disposition pour augmenter l'étendue des surfaces cultivables atteint, dans la plupart des cantons, les contingents qui avaient été fixés. Sauf pour un petit nombre de cantons retardataires, cette opération peut ainsi être considérée comme terminée. En 1944, les autorisations de défricher délivrées dans 21 cantons concernent une surface de 610 ha. en forêts protectrices (1021 ha. en 1943) et de 1242 ha. en forêts non protectrices (3254 en 1943).

Plans d'aménagement. Les plans d'aménagement approuvés en 1944 se répartissent comme suit :

Plans définitifs.	Nouveaux:	3	mesurant	278	ha.
	Revisés:	52	>	10.817	ha.
Plans provisoires.	Nouveaux:	2	>>	76	ha.
	Revisés:	11	»	1.859	ha.
			Total	13.030	ha.
		(en 1943:	10.475 ha.)		

Chemins forestiers. Les comptes présentés en 1944 pour la construction de chemins forestiers se montent au total à 1.893.774 fr. (en 1943 : 1.841.575 fr.). Il s'est agi de 31 projets complètement exécutés et de 38 projets dont l'exécution n'était que partielle. Les subventions fédérales versées pour ces travaux se sont élevées à 499.286 fr. (499.526 fr. en 1943). La dépense faite a servi à la construction de 50,3 km. de chemins (59,8 km. en 1943). C'est le canton de Vaud qui vient en tête de la liste des cantons quant aux travaux exécutés : il s'est agi de

^{*} Auxiliaires, auxquels il faut ajouter 29 stagiaires forestiers en 1944.

16 projets (17,3 km.) dont l'exécution a coûté 595.040 fr. En Valais, qui vient en 2^{me} ligne, cette dépense a atteint 525.918 fr. (9,9 km.).

A la fin de 1944, la Confédération était engagée à verser des subventions se montant à 2.499.342 fr. pour la construction de chemins forestiers, travaux dont le coût était évalué à 9.808.000 fr.

Reboisements et travaux de défense. Les comptes présentés en 1944 sous cette rubrique se montent au total à 448.609 fr. (509.400 fr. en 1943). Il s'est agi de 8 projets entièrement exécutés et de 29 projets dont l'exécution n'était encore que partielle. Les subventions fédérales versées se sont élevées à 247.425 fr. (281.682 fr. en 1943).

La dépense de 448.609 fr. se répartit comme suit entre ces différents objets :

		Fr.	o /o
Plantations et semis		198.908	44,3
Assainissements		27.157	6,0
Travaux de défense contre les avalanches		109.566	24,4
Consolidation de terrains		3.831	0,9
Correction de torrents		48.307	10,8
Clôtures		17.349	3,9
Chemins		26.772	6,0
Divers		9.319	2,1
Acquisitions de terrains		7.400	1,6

Au cours de l'année, on a boisé 140 ha. — dont 107 dans le canton de Lucerne, 11 dans celui de Berne et 12 au Tessin — et reconstitué 8,5 ha. de forêts dévastées.

Les subventions fédérales allouées pour boisements et travaux de défense, mais non encore versées en fin d'exercice 1944, se montaient au total à 3.575.630 fr. Le coût des travaux qui en sont l'objet est évalué à 6.504.000 fr.

Economie forestière et commerce des bois. L'approvisionnement en bois d'œuvre n'a pas présenté des difficultés spéciales. Le marché des sciages, qui a toujours donné les signes d'une particulière instabilité, a même enregistré des excédents de marchandises au milieu de l'année. Mais il était de nouveau plus ferme vers la fin de 1944. L'utilisation des grumes a été réglée en ce sens que des contingents déterminés de ces bois ont été attribués aux scieries. En revanche, la consommation des sciages est demeurée libre. Il n'a pas été possible de satisfaire pleinement à la demande de bois spéciaux, principalement pour les placages. La consommation de traverses de chemin de fer a fortement augmenté; on a momentanément éprouvé des difficultés à s'en procurer les quantités nécessaires aux chemins de fer fédéraux.

Le manque de charbon a eu pour conséquence qu'un allégement n'a pas encore pu se produire sur le marché du bois de feu. Si la consommation de ce dernier combustible a, d'une part, pu être restreinte dans les ménages grâce au rationnement, elle a, d'autre part, forcément augmenté dans les entreprises artisanales et industrielles, y compris les usines à gaz, qui se virent toujours plus obligées de remplacer par du bois le charbon manquant. Le volume des coupes a continué de dépendre principalement des besoins en bois de feu.

La consommation de bois carburant a diminué, comparativement à l'année précédente, par suite de la pénurie de pneus, bien que le nombre des véhicules automobiles transformés en vue de l'emploi du bois comme carburant ait plutôt augmenté. L'industrie suisse du papier et de la cellulose a pu être suffisamment approvisionnée de bois de râperie. La production indigène de charbon de bois est tombée de 11.350 à 6700 tonnes. Pour obtenir cette dernière quantité, il a fallu traiter environ 112.000 stères de bois. Pour les usines à gaz, il a été produit 10.300 tonnes de charbon de bois, ce qui correspond à 170.000 stères de bois. C'est comme carburant servant à actionner des moteurs que l'on a employé la plus grande partie du charbon de bois fabriqué en Suisse. Le reste a été utilisé comme matière première chimique ou comme combustible dans l'industrie et les métiers.

Commission fédérale pour l'examen à la fin du stage pratique forestier; mutations. Monsieur le professeur Ch. Gonet ayant été nomné doyen de l'Ecole forestière fédérale, l'automne dernier, a succédé dans cette commission à son prédécesseur Monsieur le professeur H. Leibundgut. A la fin de 1944, les membres suivants de cette commission ont donné leur démission: MM. E. Dasen, conservateur des forêts à Spiez; E. Favre, inspecteur cantonal des forêts à Neuchâtel, et Fr. Aubert, inspecteur forestier d'arrondissement à Rolle. Le Conseil fédéral a accepté ces démissions avec remerciements pour les services rendus. Par décret du 24 novembre 1944, il a composé comme suit cette commission, pour la période allant du 1^{er} janvier 1945 au 31 décembre 1947:

Président: Petitmermet Marius, inspecteur général des forêts, à Berne;

Membres: Gonet, Charles, professeur, doyen de la division forestière de l'Ecole polytechnique fédérale, à Zurich,

Tanner Heinrich, inspecteur cantonal des forêts, à St-Gall, Krebs Ernest, inspecteur forestier, à Winterthour, Fankhauser Franz, conservateur des forêts, à Berne;

Suppléants: Frei Hans, inspecteur forestier d'arrondissement, à Lucerne, Barbey Jacques, inspecteur des forêts de la ville de Lausanne;

Secrétaire: Mühle Paul, ingénieur forestier, à Berne.

Cantons

St-Gall. Extraits du rapport sur la gestion des forêts durant l'exercice 1943/44. Les 72 fonctionnaires forestiers (inspecteurs forestiers et gardes de triage) ont dû, en 1944, faire 3256 jours de service militaire; pour la plus grande partie, il est vrai, durant l'été. — Les

56 gardes de triage (Revierförster) ont touché, en moyenne, un traitement de 6280 fr., dont 1280 fr. sous forme d'indemnités de renchérissement. — La caisse de pension en faveur des agents forestiers a progressé, durant l'exercice, de 669.960 à 689.804 fr. et la caisse d'épargne (Sparkasse) de 41.696 à 45.328 fr.

L'étendue des défrichements en faveur de la culture agricole s'est élevée à 35 ha. dans la forêt protectrice et à 53 ha. dans la forêt non protectrice. En regard de cette diminution de l'aire forestière, l'augmentation à la suite de reboisements n'a été que de 2,4 ha. A la fin de l'exercice, l'étendue totale des défrichements exigés par l'autorité fédérale s'élevait à 608 ha.

Au chapitre de la revision des plans d'aménagement, le rapport relève combien les obligations du service militaire en ont réduit le nombre : 5 revisions seulement ont pu être menées à chef (1247 ha.; volume sur pied 303.038 m³). La possibilité des forêts en cause, qui était de 3635 m³ avant la revision, a pu être portée à 4148 m³.

Protection des forêts. On a signalé, dans plusieurs régions du canton, une augmentation de la fréquence du bostriche typographe. On l'a constaté surtout dans les peuplements qui ont souffert de la sécheresse durant l'été 1943, plus particulièrement dans les stations où l'essence en cause n'était pas bien en place.

La température exceptionnellement élevée de la seconde moitié du mois d'août 1944 favorisa quelques incendies de forêts, heureusement de peu de gravité. Le plus important, dans la forêt protectrice de Tschennakopf, au-dessus de Wallenstadt, décima une étendue d'environ 5 ha. Lors du grave incendie qui, à partir du 20 août, ravagea les forêts grisonnes du Calanda (470 ha.), il fallut prendre des mesures de protection pour empêcher sa propagation dans la vallée saint-galloise voisine de la Tamina; elles eurent un succès complet.

Les dégâts causés par avalanches et coups de vent ont revêtu une grande importance. Ainsi dans les triages de l'arrondissement de Sargans, environ 6700 m³ ont été mis à terre par ces éléments déchaînés.

Dans les forêts domaniales (1077 ha. de sol boisé), les exploitations se sont élevées à 8028 m³ (en 1942/43: 7380 m³). Rendement brut : 378.550 fr.; dépenses: 202.178 fr.; rendement net: 176.372 fr. De cette somme, 58.186 fr. ont été versés au Fonds forestier de réserve qui, à la fin de 1944, était de 283.453 fr., non compris le « Waldbaufonds » (103.359 fr.).

Dans les forêts communales (27.302 ha. de sol productif), les exploitations ont été de 168.830 m³, soit de 6,5 m³ par ha. de sol boisé (7,2 m³ en 1943). Le rendement net s'est élevé à 77,19 fr. par ha. (1943: 91,96 fr.). — Les versements aux fonds de réserve ayant été de 763.216 fr. et les retraits de 6500 fr., leur montant total au 30 juin 1944 comportait 3.660.795 fr.

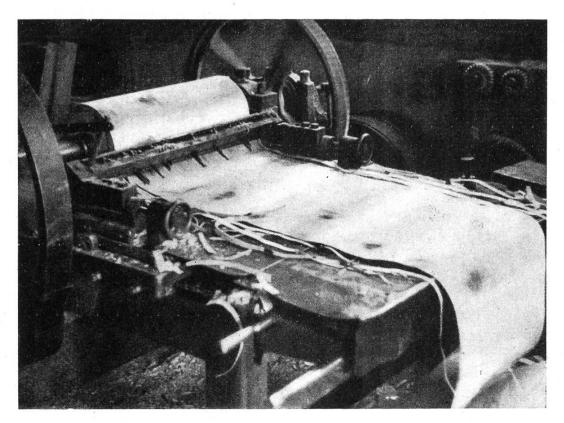
Au 31 décembre 1944, le total des surexploitations dans les forêts publiques, à la fin de la 5^{me} année de guerre, correspondait à 484 % de la possibilité normale.

Notons encore la belle augmentation des fonds de réserve des forêts publiques : de 3.133.514 en 1943, ils comptaient 3.944.248 fr. à la fin de l'exercice écoulé.

H. B.

St-Gall. Monsieur V. Reutty ayant atteint, le 30 juin écoulé, la limite d'âge, vient d'être mis à la retraite en qualité d'administrateur forestier de la commune de Wil. Le conseil d'administration de celle-ci vient de désigner son successeur en la personne de Monsieur Joseph Kölbener, ingénieur forestier, d'Appenzell (1909). Le nouvel élu est entré en fonction le 1^{er} juillet 1945.

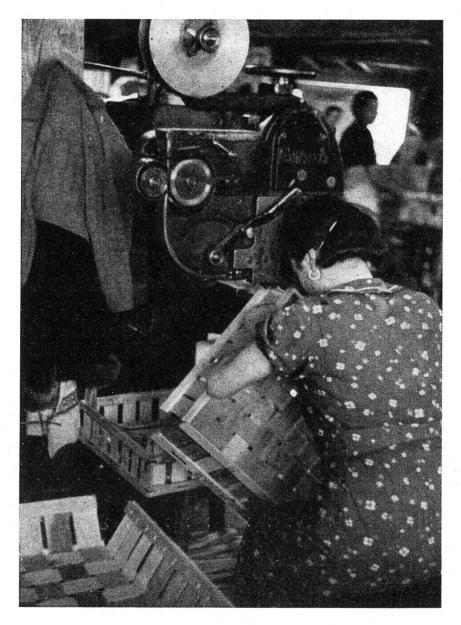
Vaud. Société vaudoise de sylviculture. Course annuelle 1945. La participation à la course annuelle de la Société vaudoise de sylviculture a atteint cette année un chiffre record. Le programme prévoyait la visite, dans le canton du Valais, de la fabrique d'emballages Moderna, des forêts bourgeoisiales de Vollège et des reboisements de Morentzes. Ainsi, près de 200 sociétaires se sont rassemblés le 8 juin 1945, à Vernayaz, pour y visiter une industrie valaisanne florissante.



Une dérouleuse en travail (Moderna).

Phot. Darbellay, Martigny.

Fondée en 1931 par M. L. Bochatay, dans les bâtiments de l'ancienne briquetterie de Dorénaz et développée dès 1933 avec la collaboration de M. C. Fournier, la fabrique Moderna confectionne les paniers et les plateaux nécessaires à l'expédition des fruits et des légumes du Valais. Elle utilise surtout du bois de peuplier, soit du peuplier pyramidal; toutefois cette essence devient rare et elle doit



Une agraffeuse d'angles (Moderna). Phot. Darbellay, Martigny.

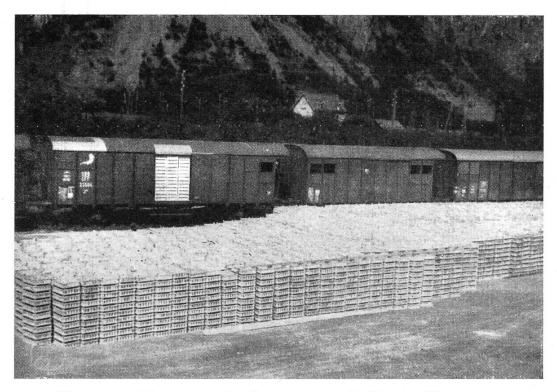
être remplacée par le pin et le sapin. Afin qu'il se laisse bien dérouler et plier, le bois doit être de coupe fraîche; aussi est-il fait appel à tous les propriétaires de forêts susceptibles de livrer un tel assortiment: la Moderna a un grand besoin de matière première pour satisfaire les nombreuses demandes émanant, en particulier, des producteurs de fraises. Les propriétaires de la fabrique insistent sur la nécessité d'intensifier la culture du peuplier, une essence qui accuse un gros accroissement et se vend à des prix fort intéressants. Bien que le processus de fabrication soit simple et bien conçu, il ne se laisse que difficilement décrire; les billes sont tronçonnées en rondins de 80 cm., puis déroulées; les produits du déroulage sont découpés en buchilles de dimensions déterminées. Les paniers et les plateaux sont confectionnés dans un grand atelier, aménagé selon des conceptions modernes et dans lequel la mécanisation est poussée fort loin; le tra-

vail s'y fait en partie à la chaîne, chaque ouvrier ou ouvrière ayant une fonction bien déterminée. La Moderna, qui occupe 135 personnes, peut fabriquer de 12.000 à 14.000 paniers à fraises par jour; la production annuelle atteint environ 500.000 paniers à cerises, 1.000.000 de paniers à fraises et 500.000 plateaux. Le bois utilisé étant vert, ces emballages doivent être séchés avant leur expédition; à cet effet, ils sont entreposés dans les vastes halles de l'ancienne briquetterie de Dorénaz. — A l'issue de cette intéressante visite, les membres de la Vaudoise dégustèrent un excellent vin offert par l'entreprise. M. Ch. Massy, président de la Société, remercia et félicita M. L. Bochatay et M. Weidmann, chef d'usine, qui conduisirent les visiteurs.

Les hôtels de Martigny ne pouvaient accueillir tous les participants à cette course. Aussi, tandis que la Maison *Orsat* faisait l'honneur de ses caves aux hôtes de la cité rhodanienne, quelque 70 sociétaires montaient à Salvan pour y passer la nuit.

Le lendemain, deux convois de cars transportèrent les membres de la S. V. S. au col des Planches par Sembrancher, parcours fort intéressant tant au point de vue forestier que géographique et géologique; on sait en effet que, après avoir pris sa source dans la partie occidentale des Alpes penniques suisses, la Dranse longe un lambeau des nappes helvétiques, entaille profondément le massif hercynien du Mont-Blanc pour atteindre Martigny à nouveau sur un lit composé de roches des nappes helvétiques. M. F. Roten, inspecteur forestier de l'arrondissement VIII, prit la direction d'un premier groupe, qui étudia les forêts de Martigny-Ville, tandis que M. Ch.-A. Perrig, inspecteur cantonal des forêts, conduisait un second groupe, arrivé au col des Planches environ deux heures plus tard, vers Chemin-Dessus à travers les forêts bourgeoisiales de Vollège.

Dans un exposé succinct, précis et pittoresque, M. Perrig parla des conditions forestières du Valais, de l'irrigation au moyen des bisses et du rajeunissement des forêts de mélèze parcourues par le bétail. Ainsi qu'il fut possible de le constater à maintes reprises durant cette course, le parcours du bétail exclut la régénération spontanée de cette essence. Or, ainsi que l'a démontré un forestier italien, G. Sala, le mélèze est particulièrement apte à constituer des prés-bois; sous un climat sec comme celui du Valais, la production des pâturages est supérieure si ceux-ci sont boisés, en particulier en haute montagne; il existe une densité optimum provoquant une production maximum d'herbe et de bois. Il importe donc d'assurer la pérennité du mélèze et son rajeunissement en fermant au parcours du bétail de petites surfaces, sur lesquelles le sol est écroûté afin de faciliter la germination de la graine. Sur les pâturages boisés, cette essence est souvent atteinte du chancre; M. Perriq est d'avis que le champignon, qui est à l'origine de celui-ci (Dasyscypha Willkommii), pénètre à l'intérieur du fût par les blessures provoquées par le bétail et le bris des branches par la neige.



Chargement de wagons de plateaux pour la France (Moderna).
Phot. Darbellay, Martigny

M. Roten exposa au groupe qu'il conduisit les particularités des forêts de Martigny-Ville. Les communes de Martigny-Combe, Martigny-Bourg, Martigny-Ville, de la Bâtiaz et de Charrat formaient autrefois une seule grande commune; le partage des biens communs et des forêts, qui s'acheva en 1853, se fit proportionnellement au nombre des ménages. Martigny-Ville agrandit progressivement son domaine forestier par l'achat de forêts privées qui touchent aux propriétés bourgeoisiales; sa superficie atteint aujourd'hui 349 ha. Le matériel sur pied, variant de 120 à 300 m³ à l'ha., comprend 31 % de mélèze, 19 % d'épicéa, 41 % de sapin et de pin, et 9 % de feuillus. Après avoir traversé l'alpage du Planard, pâturage accusant un taux de boisement de 43 % et sur lequel seul le mélèze a été conservé, ce groupe visita les forêts du Plan de l'Orme et du Ban des Aiguilles, composées d'un mélange de sapin, d'épicéa et de mélèze; cette dernière essence y est de fort bonne qualité; les fûts sont hauts, bien soutenus et dépourvus de branches sur une grande longueur. Le mélèze doit constituer le peuplement principal; il est favorisé lors de chaque intervention sylviculturale; le sousbois d'épicéa et de sapin y est toléré tant que la question du rajeunissement ne se pose pas; c'est un auxiliaire couvrant le sol, mais qui ne sera pas appelé à participer à la constitution du peuplement futur; il conviendra de l'éliminer dans les trouées créées à l'effet de régénérer le mélèze.

Après le repas de midi, pris à Chemin-Dessus, M. Massy salua la présence de MM. F. Grivaz et Ch.-A. Perrig, inspecteurs cantonaux des forêts, et Moret, vice-président de la commune de Martigny-Bourg; il

remercia au nom de la Société les organisateurs de cette magnifique course, en particulier M. Roten, inspecteur forestier de l'arrondissement de Martigny, et dit la joie de la « Vaudoise » d'avoir le privilège de visiter cette belle terre valaisanne. M. Perrig salua la S. V. S. au nom de l'Etat du Valais et du corps forestier valaisan; les liens entre les deux cantons sont nombreux et solides, grâce à la communauté des intérêts, à la similitude des goûts et du caractère; les relations entre les économies forestières vaudoise et valaisanne ont été considérablement intensifiées grâce à l'activité de l'Association forestière vaudoise, qui comprend nombre de communes du Bas-Valais et qui eut une heureuse influence sur le commerce des bois dans tout le canton; M. Perriq dit également la reconnaissance des forestiers valaisans au canton de Vaud, qui forme des gardes compétents et dévoués. Puis M. Moret, vice-président de la Bourgeoisie et de la commune de Martigny-Bourg, dont la Société devait être l'hôte l'après-midi, souhaita une chaleureuse bienvenue à la Vaudoise; il exposa succinctement les raisons qui engagèrent la commune de Martigny-Bourg à acheter et à reboiser les terrains agricoles des Morentzes; ceux-ci manquent d'eau et leur rendement est extrêmement faible; leurs propriétaires ont souvent changé sans pouvoir augmenter leur production; il en est résulté de graves inconvénients pour la communauté, qui seront en grande partie éliminés par la reforestation.



Les Morentzes. Vue générale, 1945. Phot. Ed. Rieben, Vallorbe.

La pluie interrompit intempestivement la partie officielle et provoqua la dislocation prématurée d'une partie des sociétaires. Ceux qui descendirent directement sur Martigny se virent privés d'un spectacle fort intéressant et satisfaisant : le résultat des écroûtages effectués en 1931 en vue du reboisement des pâturages et des prés des Morentzes. Ainsi que l'exposa M. Roten, il avait été prévu à l'origine, dans ce but,

des plantations; on y renonça et provoqua l'installation de la végétation forestière au moyen d'écroûtages; ce procédé consiste à enlever les mottes de gazon et à ameublir le sol sur des placettes, dont les dimen-



Les Morentzes. Semis de mélèze sur écroûtage et ancien pâturage, 11 ans. Phot. Ed. Rieben, Vallorbe, 1942.



Les Morentzes. Semis de mélèze sur écroûtage et ancien pré, 11 ans. Phot. Rieben, Vallorbe, 1942.

sions et la forme peuvent s'adapter au terrain. Cette opération fut moins coûteuse que la plantation et son succès probant: le semis en brosse qui s'y installa spontanément atteint aujourd'hui une hauteur allant jusqu'à 3 m. Ces travaux furent exécutés et suivis avec beaucoup de compétence et de persévérance par M. *Pierroz*, garde forestier. Une placette de 5 m² environ, écroûtée récemment dans une partie détruite

par un incendie, démontre de façon péremptoire les avantages de cette méthode: elle est recouverte d'au moins 150 brins, alors que le sol voisin n'en porte aucun. Précisons que les Morentzes sont situés encore dans l'optimum du mélèze, sur des sols issus du gneiss du massif hercynien du Mont-Blanc. Il convient également de mentionner que, d'après les expériences faites jusqu'ici, les écroûtages effectués sur la rive droite du Rhône, sur les versants exposés au sud, sont restés sans résultat.

La production de graine peut se faire attendre durant une période prolongée et le succès des écroûtages peut être ainsi retardé ou compromis; aussi M. Roten a-t-il procédé dernièrement à des semis artificiels de mélèze sur des surfaces écroûtées dans les forêts de Martigny-Combe et d'Evionnaz, semis qui ont obtenu un plein succès.

Puis ce fut la descente vers la vallée. La dégustation d'un excellent vin offert par les communes de Martigny-Ville et Martigny-Bourg précéda le retour dans les foyers.

Les personnes qui s'intéressent aux questions soulevées durant cette belle course consulteront avec profit les ouvrages mentionnés cidessous, en particulier les « Etudes sur la répartition du mélèze en Suisse » du D^r E. Hess, inspecteur fédéral des forêts. Ed. Rieben.

Bibliographie:

- Bavier B.: Von der Lärche und ihrer Verjüngung, Coire 1939.
- Hess E.: Etudes sur la répartition du mélèze en Suisse, 1942, Supplément n° 20 aux organes de la S. F. S.
 - Nouvelles méthodes de reboisement en forêt. Lausanne 1938.
- Sala G.: Il Larice sulle Alpi, Brescia 1937 (extrait de la «Revue des Eaux et Forêts » 1938, page 254).
- Perrig E.: Le rôle du peuplier en Valais; «Gazette de Lausanne», du 7 février 1945.
- R.: La Fabrique d'emballages Moderna à Vernayaz; «Le Confédéré», du 23 juillet 1941.
- Vaud. Concours d'idées. Au cours de sa séance du 22 courant, le conseil d'administration de l'Association forestière vaudoise a décidé de collaborer à la reconstitution des forêts vaudoises anémiées par les surexploitations imposées par l'économie de guerre. A cet effet, il a entre autres décidé d'ouvrir un concours d'idées sur :
 - « Plan d'après-guerre de reconstitution de la forêt vaudoise. »

Ce concours est ouvert à tous les inspecteurs forestiers en fonction dans le canton de Vaud et dans le district de Monthey, puis à tous les ingénieurs forestiers vaudois, diplômés de l'Ecole polytechnique fédérale.

L'étude peut s'étendre à toutes les forêts du canton ou à celles d'une des régions naturelles, Jura, Plateau, Alpes. Elle ne doit pas se limiter aux seules circonstances sylviculturales, mais aussi à l'esprit qui devrait inspirer les revisions d'aménagements d'après-guerre et aux conditions forestières économiques à créer pour faciliter cette reconstitution.

Les travaux, non signés mais porteurs d'une devise, seront remis à l'Association forestière vaudoise, Lausanne, rue Charles-Monnard 1, avant le 1^{er} décembre 1946. Ils seront accompagnés d'une enveloppe cachetée, porteur de la devise et contenant à l'intérieur le nom de l'auteur. — Une somme pouvant aller jusqu'à 8000 fr. est à disposition pour récompenser les travaux.

Schaffhouse. Monsieur Rodolphe Amsler, inspecteur des forêts de la ville de Stein a. R., a dû, pour des raisons de santé, donner sa démission. Son successeur a été choisi en la personne de Monsieur Charles Gasser, ingénieur forestier, d'Unterhallau.

Soleure. Monsieur *Paul Meier*, ayant atteint la limite d'âge, a donné sa démission en qualité d'inspecteur forestier de l'arrondissement d'Olten-Gösgen. Il a été remplacé par Monsieur *Alfred Kurth*, ingénieur forestier, de Soleure, qui est entré en fonction le 30 avril dernier.

BIBLIOGRAPHIE

« Au service de la forêt »

H.-G. Winckelmann (traduction française par A. Bourquin). — Brochure de
 78 pages, avec 26 reproductions photographiques; lithographie originale de
 Victor Surbeck, Berne. 1944 ¹.

Sous ce titre vient de paraître une brochure éditée par l'Association suisse d'économie forestière et par l'Office forestier central, à l'occasion du 25° anniversaire de leur fondation. Rédigée d'une façon succincte et illustrée de nombreuses photographies bien choisies, la brochure décrit l'activité de l'Association pendant les 25 premières années de son existence.

L'introduction est consacrée à la grande importance économique que présente la forêt pour notre pays et pour son économie nationale. Un second chapitre résume le développement de l'Association et de l'Office de 1919 à 1944.

La rédaction.

¹ Cette intéressante brochure, luxueusement illustrée, a paru à la fin de 1944. C'est à la suite d'un oubli bien involontaire que la présente analyse paraît ici avec un si regrettable retard. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous excuser, ainsi que la direction de l'Association suisse d'économie forestière, à laquelle nous adressons l'expression de nos vifs regrets.